

Image not found or type unknown



Inscription pour l'armée avec casier judiciaire

Par **2501**, le **19/10/2009** à **18:26**

Bonjour,
mon fils 19ans cet été,amalheureusement étè condamné à140h de travaux d' interet général à la suite d' une soirée trop arrosée ou il avait commis des dégradations.Celà apparait il sur son casier judiciairen1ou n2?